L’état d’urgence, à quand la fin ?

jeudi 15 avril 2021, par Jacques COTTA

Dans la tradition du « en même temps », Emmanuel Macron qui dit une chose et son contraire s’était engagé lors de sa dernière intervention à une reprise de la vie normale d’ici la mi mai. Nous trouvant confinés partiellement ou totalement, ou sous couvre feu, ou les deux à la fois depuis plus d’un an, la déclaration présidentielle qui annonçait la sortie du tunnel devait donc signifier en toute logique que les arguments qui justifiaient notre enfermement étaient dépassés.

Evidemment il n’en n’est rien

Une semaine seulement après son intervention les médias unanimes reprenaient le ton alarmiste dont ils sont coutumiers pour annoncer l’arrivée d’un nouveau variant, brésilien celui-là. Il serait "dévastateur" nous dit-on, "insensible aux vaccins", annonciateur avant même sa propagation d’une "quatrième vague plus dure" encore que les précédentes…

Du coup les spéculations vont bon train sur les mesures qui nous attendent. Evidemment, pour ne pas sembler se déjuger trop vite, Macron dans un souci de « Com, Manip et Propagande » annoncera qu’il est attentif à « un véritable plan de déconfinement », pendant que les comités créés à cet effet — conseil de défense, comité d’experts médicaux, comités Théodule variés… — appelleront à renforcer toujours plus les « mesures de précaution », c’est à dire restreindre nos libertés, nos droits, attentant de fait à notre démocratie.

Nous avons déjà décrit ici à de multiples reprises le bénéfice politique que nos gouvernants peuvent tirer d’une telle situation. En même temps que cela leur permet de ne pas aborder les véritables sujets dont ils portent la responsabilité —manque de moyens hospitaliers, fermetures de lits, pagaille dans la vaccination, absurdité dans la politique de tests… — cela permet de restreindre toujours plus les libertés, dont celle de se réunir, de débattre, de manifester, et donc d’entraver toute opposition aux mesures qui ne vont pas manquer. Dans la foulée de l’Union européenne et du FMI, Bercy, Matignon et l’Elysée ont déjà annoncé qu’il faudra passer à la caisse et pour cela piocher sinon tout de suite dans les économies épargnées par les particuliers, du moins dans les régimes sociaux tels l’assurance chômage, les retraites et la sécurité sociale.

Cela n’est pas une surprise

Dés lors qui porte la responsabilité d’une situation qui va de mal en pis ? Ou encore, qui s’aligne sur un fatalisme mortifère, comme si en fait rien d’autre n’était possible que l’enfermement et les contraintes toujours plus importantes qui amputent nos libertés et diminuent nos droits ?

Peu à peu, l’état d’urgence qui devait n’être qu’un mauvais moment à passer devient permanent. Soit il est prorogé sans fin, soit une fois levé les mesures d’exception qui le définissent sont inscrites dans la loi courante sans que nul ne semble s’en offusquer. Mais qui porte en réalité la responsabilité sinon ceux qui devraient se lever au nom de nos libertés et qui demeurent couchés, serviles, masqués ?

Il y a 5 ans nous étions six, regroupés autour de notre site "La sociale", à prendre l’initiative de la bataille pour que se constitue un **Front Unique pour la levée de l’état d’urgence**. Très vite nous avions été dépassés puisqu’en quelques semaines un appel était contresigné par plus de dix milles travailleurs, jeunes, retraités, etc… Un mois après la sortie de notre appel, un meeting pour sauver « Nos Libertés piétinées » se tenait à Paris rassemblant 1500 participants. La diversité des orateurs et le nombre

indiquaient que malgré les divergences sur une question ou une autre, la volonté de sauver les libertés en exigeant le retrait de l'état d'urgence était majoritaire et ne demandait qu'à s'exprimer.

Aujourd'hui les citoyens n'en peuvent plus, ni de la situation elle-même, ni de cette résignation dictée par en haut. Tous, partis, syndicats, associations, blogs, tous, attachés à sauver nos libertés, tous, tout en étant attentifs à ne pas propager le virus et à combattre ce qu'on nomme la « pandémie », tous devrions nous engager à nouveau dans une large **Front Unique pour la levée de l'état d'urgence, pour nos libertés retrouvées.**

A la sociale, nous y sommes prêts.

Jacques Cotta
Le 15 avril 2021